

Ressources naturelles Canada

Rapport sur les frais

Exercice 2019-2020

L'honorable Seamus O'Regan, CP, député
Ministre des ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2020

No de catalogue M2-21F-PDF

ISSN 2562-1319

Ce document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à www.canada.ca.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Table des matières

Message du ministre	5
À propos du présent rapport	7
Remises	9
Montant total global, par mécanisme d'établissement des frais.....	10
Montant total global, par regroupement de frais, pour les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais	11
Renseignements sur chacun des frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais	13
Notes en fin de texte	38

Message du ministre

Au nom des Ressources naturelles, j'ai le plaisir de présenter notre Rapport sur les frais de 2019-2020.

La *Loi sur les frais de service* fournit un cadre législatif moderne qui permet une prestation économique des services et, grâce à l'amélioration des rapports au Parlement, renforce la transparence et la surveillance.

Ressources naturelles Canada charge des frais de service fixés par un contrat, ou par un règlement en vertu d'une loi ou selon le service fourni dans le cadre du mandat du ministère. Les frais incluent les frais de licence d'explosifs et inspection, les frais de photographies aériennes, les frais de cartes, les frais de services et de produits forestiers, les frais de certification d'essais non destructifs, les frais de matériel de référence certifié et les frais fixés par contrat individuel.

Je continuerai de diriger la transition de mon ministère vers le régime d'établissement de rapports prévu par la *Loi sur les frais de service*.

L'honorable Seamus O'Regan, CP, député
Ministre des Ressources naturelles



À propos du présent rapport

Le présent rapport, qui est déposé en vertu de l'article 20 de la *Loi sur les frais de service*ⁱ et de la section 4.2.8 de la *Directive sur l'imputation et les autorisations financières spéciales*ⁱⁱ, contient des renseignements sur les frais que Ressources naturelles Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2019-2020.

Les ministères du gouvernement du Canada peuvent établir des frais pour des services, des licences, des permis, des produits et l'utilisation des installations et pour d'autres autorisations de droits ou privilèges ou pour le recouvrement, entièrement ou partiellement, de coûts engagés relativement à un régime de réglementation.

À des fins de rapport, les frais doivent être classés selon les trois mécanismes d'établissement des frais suivant :

1. Au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais :
 - le pouvoir d'établir des frais est délégué à un ministère, à un ministre ou au gouverneur en conseil en vertu d'une loi fédérale.
2. Par contrat :
 - les ministres ont le pouvoir de conclure des contrats, qui sont habituellement négociés entre le ministre et un particulier ou une organisation et qui prévoient les frais et d'autres modalités. Dans certains cas, ce pouvoir peut également être conféré par une loi fédérale.
3. Selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères, ou les deux :
 - le pouvoir d'établir ses frais est délégué en vertu d'une loi du Parlement ou d'un règlement, et le ministre, ministère ou le gouverneur en conseil n'a aucun contrôle sur le montant des frais.

Le présent rapport contient des renseignements sur tous les frais qui relèvent du pouvoir des Ressources naturelles Canada, y compris ceux qui sont perçus par un autre ministère.

Les renseignements portent sur les frais qui sont assujettis à la *Loi sur les frais de service*.

En ce qui concerne les frais établis par contrat, les frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères, ou les deux, le rapport indique le montant total seulement. En ce qui concerne les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais, le rapport indique le montant total pour les regroupements de frais et contient des renseignements détaillés pour chacun des frais.

Bien que les frais imposés par Ressources naturelles Canada en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* soient soumis à la *Loi sur les frais de service*, ils ne sont pas

inclus dans le présent rapport. Des renseignements sur les frais liés aux demandes d'accès à l'information des Ressources naturelles Canada pour 2019-2020 se trouvent dans notre rapport sur l'accès à l'information, qui est affiché sur la page Web [le site Web des Ressources naturelles Canada](#).

Remises

Une remise est un remboursement partiel ou total des frais versés par un payeur pour un service pour lequel un ministère a jugé que la norme de service n'a pas été respectée.

En vertu de la *Loi sur les frais de service*, les ministères doivent élaborer des politiques pour déterminer si une norme de service a été respectée et pour établir le montant des frais qui seront remis à un payeur si la norme en question n'a pas été respectée. Cette exigence entrera en vigueur le 1er avril 2021. Par conséquent, le présent rapport ne comprend pas les remises faites en vertu de la *Loi sur les frais de service*.

Montant total global, par mécanisme d'établissement des frais

Le tableau suivant présente le total des recettes, des coûts et des remises pour tous les frais que Ressources naturelles Canada avait le pouvoir d'établir en 2019-2020, par mécanisme d'établissement des frais.

Montant total global pour 2019-2020, par mécanisme d'établissement des frais

Mécanisme d'établissement des frais	Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
Frais établis par contrat	15 619 692	16 995 048	Les remises ne s'appliquent pas aux frais établis par contrat.
Frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères, ou les deux	0	0	Les remises ne s'appliquent pas aux frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou processus d'enchères, ou les deux
Frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais	5 229 747	7 496 399	0
Total global	20 849 439	24 491 447	0

Montant total global, par regroupement de frais, pour les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais

Les tableaux suivants présentent, pour chaque regroupement de frais, les recettes totales, le coût et les remises pour tous les frais que Ressources naturelles Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2019-2020 et qui sont établis par l'un des textes officiels suivants :

- une loi;
- un règlement;
- un avis de frais.

Un regroupement de frais est un regroupement de tous les frais qu'un ministère a le pouvoir d'établir pour les activités menées dans un seul secteur d'activité, bureau ou programme.

Frais de licence d'explosifs et inspection- Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de licence d'explosifs et inspection	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
1 799 073	3 790 649	0

Frais de produit de la photothèque nationale de l'air - Photographies aériennes - Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de produit de la photothèque nationale de l'air - Photographies aériennes	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
389 198	150 072	0

Frais de produit du bureau des cartes du Canada - Cartes - Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de produit du bureau des cartes du Canada - Cartes	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
23 406	24 333	0

Frais de produit des services forestiers: d'insectes et milieux nutritifs - Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de produit des services forestiers: d'insectes et milieux nutritifs	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
47 775	47 775	0

Frais de service de l'organisme de certification en essais non destructifs - Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de service de l'organisme de certification en essais non destructifs	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
1 903 365	2 353 012	0

Frais de produit du projet canadien des matériaux de référence certifiés (PCMRC)- Montant total global pour 2019-2020

Regroupement de frais	Frais de produit du projet canadien des matériaux de référence certifiés (PCMRC)	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
1 066 930	1 130 558	0

Renseignements sur chacun des frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais

Cette section fournit des renseignements détaillés sur chacun des frais que Ressources naturelles Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2019-2020 et qui ont été établis au titre de l'un des textes officiels suivants :

- une loi;
- un règlement;
- un avis de frais.

Regroupement de	Frais de licence d'explosifs et inspection
Frais	<p>Autorisation pour une période indéterminée ; Autorisation pour une période déterminée ; Autorisation pour une période déterminée en vue d'un événement spécial, d'une tournée ou d'un concours international ; Permis d'importation d'explosifs – utilisation unique ; Permis d'importation d'explosifs – annuel ; Première licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires ; Renouvellement d'une licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires ; Licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication de tout autre explosif et toute autre licence de fabrication ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage, sauf les explosifs détonants et les systèmes d'amorçage stockés par des organismes d'application de la loi ; Licence de poudrière (utilisateur-zone) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage ; Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage de tout autre explosif, sauf les explosifs stockés par des organismes d'application de la loi ; Certificat en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ; Certificat en vue du mélange mécanique de nitrate d'ammonium et de fuel-oil pour usage immédiat à un site de sautage ; Tout autre certificat de fabrication ; Certificat de technicien en pyrotechnie - Premier certificat ; Changement au certificat ou changement de certificat ; Renouvellement de certificat</p>
Texte officiel qui a	Règlement de 2013 sur les explosifs (DORS/2013-211)ⁱⁱⁱ

à l'établissement des frais	
Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	1950
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	2018
Norme de service	Dans 95 % des cas, les demandes initiales des fabriques sont traitées dans les 60 jours qui suivent la réception des documents remplis. Les demandes de renouvellement et toutes les autres demandes sont traitées dans les 30 jours qui suivent la réception d'une demande complète.
Résultat en matière de rendement	Les délais de délivrance des licences sont acceptables pour les intervenants. Les résultats indiquent que les normes de rendement ont été respectées ou dépassées dans 95 % des cas.
Application du Règlement sur les frais de faible importance	Faible importance (de 51 \$ à 151 \$) : Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Tout autre certificat de fabrication ; Changement au certificat ou changement de certificat ; Renouvellement de certificat
	Importants (> 151 \$) : Autorisation pour une période déterminée ; Permis d'importation d'explosifs – utilisation unique ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif ; Certificat en vue du mélange mécanique de nitrate d'ammonium et de fuel-oil pour usage immédiat à un site de sautage ; Certificat de technicien en pyrotechnie - Premier certificat ;
	Importants (formule) : Autorisation pour une période indéterminée ; Autorisation pour une période déterminée en vue d'un événement spécial ; Permis d'importation d'explosifs – annuel ; Première licence de fabrique de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires ; Renouvellement d'une licence de fabrique de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires ;

	<p>Licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication de tout autre explosif et toute autre licence de fabrication ; Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage ; Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage, sauf les explosifs détonants et les systèmes d'amorçage stockés par des organismes d'application de la loi ; Licence de poudrière (utilisateur-zone) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage ; Certificat en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ;</p>
--	---

Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
Autorisation pour une période indéterminée	12 par année par explosif; 128 Min - 2 555 Max	177 290	01 avril, 2021	12 par année par explosif; 130 Min - 2 601 Max
Autorisation pour une période déterminée en vue d'une activité autre qu'un événement spécial, une tournée ou un concours international	153	7 880	01 avril, 2021	156
Autorisation pour une période déterminée en vue d'un événement spécial, d'une tournée ou d'un concours international	511 Min - 2 555 Max	11 819	01 avril, 2021	520 Min - 2,601 Max
Permis d'importation d'explosifs – utilisation unique	164	33 757	01 avril, 2021	166
Permis d'importation d'explosifs – annuel	20 par tranche de 1,000Kg quantité nette d'explosif; 163 Min - 1 329 Max	62 692	01 avril, 2021	21 par tranche de 1,000Kg quantité nette d'explosif; 166 Min - 1 352 Max
Première licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires	818 par unité de fabrication, 818 par unité de fabrication mobile, 17 par tranche de 1,000kg quantité nette d'explosif, 230 par poudrière de détonateurs; 3 066 Min - 30 660 Max	113 148	01 avril, 2021	832 par unité de fabrication, 832 par unité de fabrication mobile, 18 par tranche de 1,000kg quantité nette d'explosif, 234 par poudrière de détonateurs; 3 121 Min - 31 211 Max
Renouvellement d'une licence de fabrication de la section 1 en vue de la fabrication d'explosifs de sautage ou d'explosifs destinés à des fins militaires	588 par unité de fabrication, 588 par unité de fabrication mobile, 17 par tranche de 1,000 Kg quantité nette d'explosif, 230 par poudrière de détonateurs; 3 066 Min - 30 660 Max	504 023	01 avril, 2021	598 par unité de fabrication, 598 par unité de fabrication mobile, 18 par tranche de 1,000 Kg quantité nette d'explosif, 231 par poudrière de détonateurs; 3 121 Min - 31 211 Max

Licence de fabrique de la section 1 en vue de la fabrication de tout autre explosif et toute autre licence de fabrique	818 par unité de fabrication, 17 par tranche de 1,000 Kg quantité nette d'explosif; 818 Min - 3 066 Max	411 448	01 avril, 2021	832 par unité de fabrication, 18 par tranche de 1,000 Kg quantité nette d'explosif; 832 Min - 3 121 Max
Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage	26 par tranche de 1,000 Kg -281 par poudrière de détonateurs	40 258	01 avril, 2021	26 par tranche de 1,000 Kg - 287 par poudrière de détonateurs
Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif	143 par établissement de vente au détail	92 017	Sans objet	143 par établissement de vente au détail
Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif	365 par établissement de distribution	44 092	01 avril, 2021	364 par établissement de distribution
Licence de poudrière (vendeur) en vue du stockage de tout autre explosif	730 par établissement de distribution qui remballé les explosifs	15 336	01 avril, 2021	728 par établissement de distribution qui remballé les explosifs
Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage, sauf les explosifs détonants et les systèmes d'amorçage stockés par des organismes d'application de la loi	146 par poudrière 292 Min	2 460	01 avril, 2021	149 par poudrière 297 Min
Licence de poudrière (utilisateur-zone) en vue du stockage d'explosifs détonants ou de systèmes d'amorçage	204 par poudrière, 409 Min	1 717	01 avril, 2021	208 par poudrière, 416 Min
Licence de poudrière (utilisateur) en vue du stockage de tout autre explosif, sauf les explosifs stockés par des organismes d'application de la loi	72	1 545	Sans objet	72
Certificat en vue de la fabrication d'explosifs de sautage	204 par mois, 816 Min - 1 635 Max	3 666	01 avril, 2021	208 par mois, 832 Min - 1 665 Max

Rapport sur les frais de 2019-2020

Certificat en vue du mélange mécanique de nitrate d'ammonium et de fuel-oil pour usage immédiat à un site de sautage	818	23 916	01 avril, 2021	832
Tout autre certificat de fabrication	77	49 577	Sans objet	77
Certificat de technicien en pyrotechnie - Premier certificat	156	121 460	01 avril, 2021	159
Changement au certificat ou changement de certificat	102	34 414	Sans objet	102
Renouvellement de certificat	102	46 559	Sans objet	102

Regroupement de frais	Frais de produit de la photothèque nationale de l'air - Photographies aériennes
Frais	<p>Épreuves par contact Monochrome ; Épreuves par contact Monochrome (+15 images consécutives / rouleau) ; Épreuves par contact Monochrome (rouleau de négatif 70mm) ; Copies Laser (sur place) Monochrome ; Copies Laser (sur place) Couleur ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 25cm (10") ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 38cm (15") ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 50cm (20") ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 76cm (30") ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 101cm (40") ; Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 101cm x 152cm (40" x 60") ; Copies Laser (sur place) Monochrome ; Copies Laser (sur place) Couleur ; Mosaïques personnalisées Monochrome ; Imagerie numérique Monochrome 300 ppp (1 à 10 images) ; Imagerie numérique Monochrome 300 ppp (11 images et +) ; Imagerie numérique Monochrome 600, 800, 1200 ppp (1 à 10 images) ; Imagerie numérique Monochrome 600, 800, 1200 ppp (11 images et +) ; Imagerie numérique Couleur 300 ppp (1 à 10 images) ; Imagerie numérique Couleur 300 ppp (11 images et +) ; Imagerie numérique Couleur 600, 800, 1200 ppp (1 à 10 images) ; Imagerie numérique Couleur 600, 800, 1200 ppp (11 images et +) ; Images numérisées à partir des négatifs originaux 2032 ppp(1 à 10 images) ; Images numérisées à partir des négatifs originaux 2032 ppp (11 images et + du même rouleau) ; Épreuves transparentes monochrome ; Épreuves transparentes couleur ; Épreuves transparentes monochrome (à partir du rouleau de négatif 70mm) ; Diapositives ; Produits divers Services techniques (à l'heure) ; Produits divers Rapport de calibration ; Produits divers Frais pour services prioritaire ; Produits divers Lettre de certification ; Produits divers Lettre de droit d'auteur ; Produits divers Index des lignes de vol ; Produits divers Frais de recherche complexe (à l'heure) ; Produits divers Frais de manutention ; Produits divers Frais du support d'enregistrement (CD-ROM/DVD par disque)</p>
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Le pouvoir du ministre de contracter
Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi	1994

de fondement à l'établissement des frais	
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	2008
Norme de service	Photographie aérienne - Le temps de traitement des commandes par la Photothèque nationale de l'air est de dix jours ouvrables, le service prioritaire est de cinq jours ouvrables; le temps de réponse pour les demandes d'information est de dix jours ouvrables 80% du temps; le taux d'erreur de production est de 2% ou moins; les heures d'ouverture: 08h00 - 16h00 EST.
Résultat en matière de rendement	La norme de service de 10 jours ouvrables a été respectée 90% du temps (pour les commandes régulières) et 100% du temps pour les commandes de service prioritaires. Les résultats de performance sont surveillés en permanence. Les données annuelles globales sont disponibles sur demande.
Application du Règlement sur les frais de faible importance	Non assujettis à l'article 17 de la Loi sur les frais de service

Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
Épreuves par contact Monochrome	14,99	13 313	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Monochrome (+15 images consécutives /rouleau)	12	36 446	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Monochrome (rouleau de négatif 70mm)	37,50	14 002	Sans objet	Sans objet
Copies Laser (sur place) Monochrome	11,25	6 486	Sans objet	Sans objet
Copies Laser (sur place) Couleur	18	18	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 25cm (10")	39	88	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 38cm (15")	49	103	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 50cm (20")	59	64	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 76cm (30")	79	731	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 101cm (40")	110	0	Sans objet	Sans objet
Épreuves par contact Agrandissements Monochrome 101cm x 152cm (40" x 60")	149	0	Sans objet	Sans objet
Copies Laser (sur place) Monochrome	18	432	Sans objet	Sans objet
Copies Laser (sur place) Couleur	22,95	0	Sans objet	Sans objet
Mosaïques personnalisées Monochrome	69 + taille de papier	0	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Monochrome 300 ppp (1 à 10 images)	24,99	11 933	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Monochrome 300 ppp (11 images et +)	22,49	43 631	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Monochrome 600, 800, 1200 ppp (1 à 10 images)	32,49	101 353	Sans objet	Sans objet

Rapport sur les frais de 2019-2020

Imagerie numérique Monochrome 600, 800, 1200 ppp (11 images et +)	29,99	66 488	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Couleur 300 ppp (1 à 10 images)	27,99	28	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Couleur 300 ppp (11 images et +)	25,49	25	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Couleur 600, 800, 1200 ppp (1 à 10 images)	37,49	487	Sans objet	Sans objet
Imagerie numérique Couleur 600, 800, 1200 ppp (11 images et +)	34,99	595	Sans objet	Sans objet
Images numérisées à partir des négatifs originaux 2032 ppp(1 à 10 images)	37,49	75 308	Sans objet	Sans objet
Images numérisées à partir des négatifs originaux 2032 ppp (11 images et + du même rouleau)	33,75	16 706	Sans objet	Sans objet
Épreuves transparentes monochrome	18	0	Sans objet	Sans objet
Épreuves transparentes couleur	27	0	Sans objet	Sans objet
Épreuves transparentes monochrome (à partir du rouleau de négatif 70mm)	39,50	0	Sans objet	Sans objet
Diapositives	15,50	0	Sans objet	Sans objet
Produits divers Services techniques (à l'heure)	50/h	0	Sans objet	Sans objet
Produits divers Rapport de calibration	5,75	248	Sans objet	Sans objet
Produits divers Frais pour services prioritaire	+50%	0	Sans objet	Sans objet
Produits divers Lettre de certification	23	245	Sans objet	Sans objet
Produits divers Lettre de droit d'auteur	n/c	0	Sans objet	Sans objet
Produits divers Index des lignes de vol	8.00	205	Sans objet	Sans objet
Produits divers Frais de recherche complexe (à l'heure)	50/h	110	Sans objet	Sans objet
Produits divers Frais de manutention	4,95	0	Sans objet	Sans objet
Produits divers Frais du support d'enregistrement (CD-ROM/DVD par disque)	7	155	Sans objet	Sans objet

Regroupement de frais	Frais de produit du bureau des cartes du Canada - Cartes			
Frais	Cartes géographiques (papier) ; Cartes topographiques (papier) ; Produits divers Frais de manutention			
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Le pouvoir du ministre de contracter			
Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	1994			
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	2004			
Norme de service	Cartes du Système national de référence cartographique et de l'Atlas du Canada - RNCAN vend des cartes en gros du Bureau des cartes du Canada (BCC) à un réseau de distribution limité, ce que reflètent les normes de service. Le temps de réponse pour les demandes d'information est de deux jours ouvrables.			
Résultat en matière de rendement	Délai de traitement des commandes: le BCC s'efforcera de remplir les commandes reçues des centres de distribution régionaux (CDR) dans les cinq jours ouvrables (sauf les samedis, dimanches et jours fériés en Ontario), sur approbation du crédit et à condition que le compte soit en règle. Heures d'ouverture: 08:00 - 16:00 EST.			
Application du Règlement sur les frais de faible importance	Non assujettis à l'article 17 de la Loi sur les frais de service			
Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
Cartes géographiques (papier)	10,75	5 927	Sans objet	Sans objet
Cartes topographiques (papier)	11,45	17 479	Sans objet	Sans objet
Produits divers Frais de manutention	40 par ordre	0	Sans objet	Sans objet

Regroupement de frais	Frais de produit des services forestiers - d'insectes et milieux nutritifs
Frais	Insecte - Longicorne asiatique ; Insecte - Longicorne brun de l'épinette ; Insecte - Fausse-arpenteuse du chou ; Insecte - Agrilus planipennis ; Insecte - Tordeuse des bourgeons de l'épinette ; Insecte - Tordeuse occidentale de l'épinette ; Insecte - Chenille à houppes blanches ; Milieu nutritif Addy ; Milieu nutritif McMorran ; Milieu nutritif longicorne asiatique ; Milieu nutritif Bell ; Matériel d'expédition ; Couvercles de tasse de 3/4 oz ; Tasse 3/4 oz ; Couvercles de tasse de 6 oz ; Tasse 6 oz
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Le pouvoir du ministre de contracter
Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	1980
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Sans objet
Norme de service	Exception
Résultat en matière de rendement	Exception
Application du Règlement sur les frais de faible importance	Non assujettis à l'article 17 de la Loi sur les frais de service

Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
Insecte - Longicorne asiatique	5 par insecte	20	Sans objet	Sans objet
Insecte - Longicorne brun de l'épinette	5 par insecte	20	Sans objet	Sans objet
Insecte - Fausse-arpenteuse du chou	100 par 1,000 insecte	26 600	Sans objet	Sans objet
Insecte - Agrilus planipennis	5 par insecte	0	Sans objet	Sans objet
Insecte - Tordeuse des bourgeons de l'épinette	100 par 1,000 insecte	7 600	Sans objet	Sans objet
Insecte - Tordeuse occidentale de l'épinette	100 par 1,000 insecte	1 000	Sans objet	Sans objet
Insecte - Chenille à houppes blanches	100 par 1,000 insecte	100	Sans objet	Sans objet
Milieu nutritif Addy	20 par plateau	940	Sans objet	Sans objet
Milieu nutritif McMorran	20 par plateau	6 400	Sans objet	Sans objet
Milieu nutritif longicorne asiatique	20 par plateau	0	Sans objet	Sans objet
Milieu nutritif Bell	20 par plateau	340	Sans objet	Sans objet
matériel d'expédition	13 par commande	4 059	Sans objet	Sans objet
Couvercles de tasse de 3/4 oz	36 par 1,200	188	Sans objet	Sans objet
Tasse 3/4 oz	24 par 1,200	48	Sans objet	Sans objet
Couvercles de tasse de 6 oz	160 par 1,000	160	Sans objet	Sans objet
Tasse 6 oz	300 par 1,000	300	Sans objet	Sans objet

Regroupement de frais	Frais de service de l'organisme de certification en essais non destructifs
Frais	<p> Demande de révision / suivi d'examen ; Demande de réévaluation indépendante des résultats d'examen ; Traitement accéléré d'une demande ; Remplacement de documents ; Mesures administratives spéciales ; Demande de certification réciproque d'autres organismes de certification reconnus ; Autre certification indépendante du personnel en END fondée sur l'ISO ; Revalidation de certification : Les frais imposés sont une combinaison de frais de renouvellement, s'il y a lieu, et de frais de recertification, au besoin, pour les demandes individuelles ; Demande auprès d'un centre d'examen écrit spécial ; Demande auprès d'un centre d'examen pratique spécial ; Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Frais pour candidat ; Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Frais pour l'organisation ; Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Recouvrement des coûts de livraison directe ; Autre option de recertification : acceptation d'équivalence d'une autre évaluation pratique – Frais du candidat ; Autre option de recertification : acceptation d'équivalence d'une autre évaluation pratique – Frais du pour l'organisation ; Frais de demande/renouvellement auprès d'un CEA (centre d'examen autorisé) ou d'un OFA (organisme de formation accrédité) ; Vérifications pour les centres d'examen et les centres de formation (CEA, OFA, centres spéciaux, etc.) ; Examen pratique – Recouvrement des coûts de spécimen ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen recommandé – Examen écrit pour le niveau 1 ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 2 ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 3 (examen de base, rédaction de procédure, révision d'une procédure écrite) ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 3 (Examen général, examen MCI codes et applications) ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen de radioprotection ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 2 pour méthodes surfaces ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 1 pour méthodes volumétriques ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 2 pour méthodes volumétriques ; Frais financiers - FNS, recouvrement, etc. ; Demande spéciale non standard ; Demande spéciale non standard pour des activités de recherche ; OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – frais de surveillance d'examen électronique ; Frais de demande de certification END ; </p>

	<p> Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 1 ; Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 1 ; Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 2 ; Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 2 ; Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 3 ; Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 3 ; Frais de demande d'examen de certification écrit radioprotection ; Examen pratique niveau 1 pour les méthodes volumétriques d'END ; Reprise d'examen pratique niveau 1 pour les méthodes volumétriques d'END ; Examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END ; Reprise d'examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END ; Examen pratique niveau 2 pour les méthodes surfaces d'END ; Reprise d'examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END ; Renouvellement pour 1 méthode d'END ; Renouvellement pour 2 méthodes d'END ; Renouvellement pour 3 méthodes d'END ; Renouvellement pour 4 méthodes d'END ; Renouvellement pour 5 méthodes d'END ; Renouvellement pour 6 méthodes d'END ; Frais de retard pour demande de renouvellement de certification END ; Demande d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes surfaces d'END ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes surfaces d'END ; Demande d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END – examen pratique ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END – examen écrit ; Demande d'examen de recertification niveau 1 pour méthodes volumétriques d'END ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 1 pour méthodes volumétriques d'END ; Demande d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes volumétriques d'END ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes volumétriques d'END ; Demande d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END – examen pratique ; Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END – examen écrit ; Frais de demande pour l'OAEC ; Frais de reprise d'examen écrit pour l'OAEC ; Renouvellement de carte d'identité pour l'OAEC ; Demande de certification FRX – 5 ans ; Demande de certification FRX – 1 ans ; Inscription à l'examen FRX niveau 1 ; Inscription à reprise d'examen FRX niveau 1 ; Inscription à l'examen FRX niveau 2 ; Inscription à reprise d'examen FRX niveau 2 ; Renouvellement de certification FRX ; Frais de retard pour demande de renouvellement de certification FRX ; </p>
--	---

	<p>Demande de recertification pour FRX ; Inscription à l'examen de recertification FRX niveau 1 ; Inscription à reprise d'examen de recertification FRX niveau 1 ; Inscription à l'examen de recertification FRX niveau 2 ; Inscription à reprise d'examen de recertification FRX niveau 2</p>
<p>Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais</p>	<p>Le pouvoir du ministre de contracter</p>
<p>Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais</p>	<p>1960</p>
<p>Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais</p>	<p>Sans objet</p>
<p>Norme de service</p>	<p>Exception</p>
<p>Résultat en matière de rendement</p>	<p>Exception</p>
<p>Application du <i>Règlement sur les frais de faible importance</i></p>	<p>Non assujettis à l'article 17 de la Loi sur les frais de service</p>

Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
Demande de révision / suivi d'examen	60	0	Sans objet	Sans objet
Demande de réévaluation indépendante des résultats d'examen	145	0	Sans objet	Sans objet
Traitement accéléré d'une demande	60	0	Sans objet	Sans objet
Remplacement de documents	90	5 580	Sans objet	Sans objet
Mesures administratives spéciales (p. ex. traitement de demandes pour d'autres organismes de certification, correspondance spéciale, vérification et reconnaissance de titres de compétence/qualifications internationaux, etc.)	180	0	Sans objet	Sans objet
Demande de certification réciproque d'autres organismes de certification reconnus	Mêmes que les certifications ONGC - END ou les certification FRX, selon le cas	0	Sans objet	Sans objet
Autre certification indépendante du personnel en END fondée sur l'ISO (Organisation internationale de normalisation) (p. ex. contrôle de l'état, etc.)	Mêmes que les certifications ONGC - END ou les certification FRX, selon le cas	0	Sans objet	Sans objet
Revalidation de certification : Les frais imposés sont une combinaison de frais de renouvellement, s'il y a lieu, et de frais de recertification, au besoin, pour les demandes individuelles	Selon le cas	0	Sans objet	Sans objet
Demande auprès d'un centre d'examen écrit spécial	45	11 420	Sans objet	Sans objet
Demande auprès d'un centre d'examen pratique spécial	145	0	Sans objet	Sans objet
Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Frais pour candidat	190	0	Sans objet	Sans objet
Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Frais pour l'organisation	Selon le coût et le tarif des services externes	0	Sans objet	Sans objet

Autre option de recertification : trousse livrable pour les centres éloignés – Recouvrement des coûts de livraison directe	Selon le coût	0	Sans objet	Sans objet
Autre option de recertification : acceptation d'équivalence d'une autre évaluation pratique – Frais du candidat	145	0	Sans objet	Sans objet
Autre option de recertification : acceptation d'équivalence d'une autre évaluation pratique – Frais du pour l'organisation	Selon le coût et le tarif des services externes	0	Sans objet	Sans objet
Frais de demande/renouvellement auprès d'un CEA (centre d'examen autorisé) ou d'un OFA (organisme de formation accrédité)	Selon le coût et le tarif des services externes	40 912	Sans objet	Sans objet
Vérifications pour les centres d'examen et les centres de formation (CEA, OFA, centres spéciaux, etc.)	Selon le coût et le tarif des services externes	0	Sans objet	Sans objet
Examen pratique – Recouvrement des coûts de spécimen	Selon le coût et le tarif des services externes	95 462	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen recommandé – Examen écrit pour le niveau 1	55	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 2	75	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 3 (examen de base, rédaction de procédure, révision d'une procédure écrit)	75	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen écrit pour le niveau 3 (Examen général, examen MCI codes et applications)	110	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen de radioprotection	55	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 2 pour méthodes surfaces	500	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 1 pour méthodes volumétriques	250	0	Sans objet	Sans objet

OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – Examen pratique niveau 2 pour méthodes volumétriques	1 000	0	Sans objet	Sans objet
Frais financiers - FNS, recouvrement, etc.	Selon les frais du gouvernement du Canada et de RNCAN	0	Sans objet	Sans objet
Demande spéciale non standard	Selon le tarif des services externes	0	Sans objet	Sans objet
Demande spéciale non standard pour des activités de recherche	Selon le tarif des services externes	0	Sans objet	Sans objet
OCEND de RNCAN Frais du centre d'examen autorisé – frais de surveillance d'examen électronique	95	0	Sans objet	Sans objet
Frais de demande de certification END	420	374 460	Sans objet	Sans objet
Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 1	70	37 690	Sans objet	Sans objet
Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 1	70	6 040	Sans objet	Sans objet
Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 2	90	120 435	Sans objet	Sans objet
Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 2	90	29 335	Sans objet	Sans objet
Frais de demande d'examen de certification écrit au niveau 3	110	18 740	Sans objet	Sans objet
Frais de reprise demande d'examen de certification écrit au niveau 3	110	5 030	Sans objet	Sans objet
Frais de demande d'examen de certification écrit radioprotection	90	8 550	Sans objet	Sans objet
Examen pratique niveau 1 pour les méthodes volumétriques d'END	190	46 055	Sans objet	Sans objet
Reprise d'examen pratique niveau 1 pour les méthodes volumétriques d'END	95	8 625	Sans objet	Sans objet
Examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END	500	97 600	Sans objet	Sans objet
Reprise d'examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END	250	30 130	Sans objet	Sans objet
Examen pratique niveau 2 pour les méthodes surfaces d'END	175	81 170	Sans objet	Sans objet

Rapport sur les frais de 2019-2020

Reprise d'examen pratique niveau 2 pour les méthodes volumétriques d'END	90	26 470	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 1 méthode d'END	275	93 485	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 2 méthodes d'END	450	75 325	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 3 méthodes d'END	625	58 905	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 4 méthodes d'END	800	25 740	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 5 méthodes d'END	975	4 925	Sans objet	Sans objet
Renouvellement pour 6 méthodes d'END	1 150	0	Sans objet	Sans objet
Frais de retard pour demande de renouvellement de certification END	120	0	Sans objet	Sans objet
Demande d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes surfaces d'END	125	91 500	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes surfaces d'END	90	15 565	Sans objet	Sans objet
Demande d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END	235	8 225	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END – examen pratique	90	665	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes surfaces d'END – examen écrit	110	665	Sans objet	Sans objet
Demande d'examen de recertification niveau 1 pour méthodes volumétriques d'END	130	13 795	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 1 pour méthodes volumétriques d'END	95	950	Sans objet	Sans objet
Demande d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes volumétriques d'END	285	104 310	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 2 pour méthodes volumétriques d'END	250	16 250	Sans objet	Sans objet
Demande d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END	395	17 380	Sans objet	Sans objet

Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END – examen pratique	250	1 360	Sans objet	Sans objet
Demande de reprise d'examen de recertification niveau 3 pour méthodes volumétriques d'END – examen écrit	110	1 360	Sans objet	Sans objet
Frais de demande pour l'OAEC	250	45 750	Sans objet	Sans objet
Frais de reprise d'examen écrit pour l'OAEC	200	19 000	Sans objet	Sans objet
Renouvellement de carte d'identité pour l'OAEC	120	8 240	Sans objet	Sans objet
Demande de certification FRX – 5 ans	140	152 070	Sans objet	Sans objet
Demande de certification FRX – 1 ans	55	0	Sans objet	Sans objet
Inscription à l'examen FRX niveau 1	55	58 805	Sans objet	Sans objet
Inscription à reprise d'examen FRX niveau 1	55	1 375	Sans objet	Sans objet
Inscription à l'examen FRX niveau 2	35	6 825	Sans objet	Sans objet
Inscription à reprise d'examen FRX niveau 2	35	175	Sans objet	Sans objet
Renouvellement de certification FRX	110	22 000	Sans objet	Sans objet
Frais de retard pour demande de renouvellement de certification FRX	55	4 070	Sans objet	Sans objet
Demande de recertification pour FRX	110	6 710	Sans objet	Sans objet
Inscription à l'examen de recertification FRX niveau 1	55	3 355	Sans objet	Sans objet
Inscription à reprise d'examen de recertification FRX niveau 1	55	110	Sans objet	Sans objet
Inscription à l'examen de recertification FRX niveau 2	35	770	Sans objet	Sans objet
Inscription à reprise d'examen de recertification FRX niveau 2	35	0	Sans objet	Sans objet

Regroupement de frais	Frais de produit du projet canadien des matériaux de référence certifiés (PCMRC)
Frais	BH-1; BL-2a; BL-4a; BL-5; CCU-1e; CD-1; CH-4; CLV-1; CLV-2; CT-1; CUAR-1; CUP-1; CUP-2; CUPD-1; CZN-4; DH-1a; DL-1a; DS-1; GTS-2a; HCC-1; HV-2a; INM-1; IOC-1; KZK-1; MA-1b; MA-2c; MA-3a; MP-1b; MP-2a; NBM-1; NZA-1C; NZA-2C; NZA-3C; NZA-4C; NZA-5C; NZA-6C; NZA-7C; NZA1-7D; NZA-1D; NZA-2D; NZA-3D; NZA-4D; NZA-5D; NZA-6D; NZA-7D; OKA-1; OKA-2; PTA-1; PTC-1b; REE-1; REE-2; REE-3; RL-1; RTS-3a; RTS-5; SL-1;SU-1b; SY-4; TAN-1; TDB-1; TILL-1; TILL-2; TILL-3; TLG-1; TPO-1; UMT-1; UTS-1; UTS-2; UTS-3; UTS-4; WGB-1; WMG-1a; WMS-1a; WPR-1a
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Le pouvoir du ministre de contracter
Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	2007
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais	Sans objet
Norme de service	Envoi de commandes aux clients dans un délai de 5 jours ouvrables; Tenir une réunion annuelle avec un comité consultatif technique (CCT) pour obtenir des commentaires sur les activités du CCRMP
Résultat en matière de rendement	Les commandes ont été expédiées aux clients à temps plus de 95 % du temps; Tenue de la réunion annuelle du CCT en septembre 2019
Application du Règlement sur les frais de faible importance	Non assujettis à l'article 17 de la Loi sur les frais de service

Frais	Montant des frais en 2019-2020 (\$)	Recettes totales découlant des frais en 2019-2020 (\$)	Date de rajustement des frais	Montant des frais rajustés en 2021-2022 (\$)
BH-1	250	500	Sans objet	Sans objet
BL-2a	250	0	Sans objet	Sans objet
BL-4a	270	1 350	Sans objet	Sans objet
BL-5	140	2 380	Sans objet	Sans objet
CCU-1e	580	414 700	Sans objet	Sans objet
CD-1	265	5 035	Sans objet	Sans objet
CH-4	390	19 110	Sans objet	Sans objet
CLV-1	205	205	Sans objet	Sans objet
CLV-2	205	0	Sans objet	Sans objet
CT-1	250	750	Sans objet	Sans objet
CUAR-1	660	15 180	Sans objet	Sans objet
CUP-1	280	0	Sans objet	Sans objet
CUP-2	280	12 320	Sans objet	Sans objet
CUPD-1	685	39 730	Sans objet	Sans objet
CZN-4	375	101 625	Sans objet	Sans objet
DH-1a	280	1 400	Sans objet	Sans objet
DL-1a	280	560	Sans objet	Sans objet
DS-1	650	20 150	Sans objet	Sans objet
GTS-2a	900	4 500	Sans objet	Sans objet
HCC-1	150	1 350	Sans objet	Sans objet
HV-2a	720	23 760	Sans objet	Sans objet
INM-1	150	450	Sans objet	Sans objet
IOC-1	330	4 950	Sans objet	Sans objet
KZK-1	215	14 620	Sans objet	Sans objet
MA-1b	250	4 000	Sans objet	Sans objet
MA-2c	480	3 840	Sans objet	Sans objet
MA-3a	250	1 000	Sans objet	Sans objet
MP-1b	400	75 200	Sans objet	Sans objet
MP-2a	830	16 600	Sans objet	Sans objet
NBM-1	275	36 575	Sans objet	Sans objet
NZA-1C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA-2C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA-3C	205	1 230	Sans objet	Sans objet
NZA-4C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA-5C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA-6C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA-7C	205	0	Sans objet	Sans objet
NZA1-7D	2 060	2 060	Sans objet	Sans objet
NZA-1D	340	1 020	Sans objet	Sans objet
NZA-2D	340	340	Sans objet	Sans objet
NZA-3D	340	1 020	Sans objet	Sans objet
NZA-4D	340	340	Sans objet	Sans objet
NZA-5D	340	340	Sans objet	Sans objet
NZA-6D	340	1 360	Sans objet	Sans objet
NZA-7D	340	1 020	Sans objet	Sans objet
OKA-1	250	3 000	Sans objet	Sans objet
OKA-2	190	2 090	Sans objet	Sans objet
PTA-1	470	0	Sans objet	Sans objet

Rapport sur les frais de 2019-2020

PTC-1b	475	21 850	Sans objet	Sans objet
REE-1	495	14 355	Sans objet	Sans objet
REE-2	445	3 115	Sans objet	Sans objet
REE-3	430	3 440	Sans objet	Sans objet
RL-1	140	1 400	Sans objet	Sans objet
RTS-3a	300	35 700	Sans objet	Sans objet
RTS-5	400	18 000	Sans objet	Sans objet
SL-1	350	2 100	Sans objet	Sans objet
SU-1b	405	18 630	Sans objet	Sans objet
SY-4	195	40 170	Sans objet	Sans objet
TAN-1	250	5 750	Sans objet	Sans objet
TDB-1	715	5 720	Sans objet	Sans objet
TILL-1	195	3 705	Sans objet	Sans objet
TILL-2	195	15 405	Sans objet	Sans objet
TILL-3	195	10 725	Sans objet	Sans objet
TLG-1	250	750	Sans objet	Sans objet
TPO-1	145	4 205	Sans objet	Sans objet
UMT-1	655	1 310	Sans objet	Sans objet
UTS-1	365	1 825	Sans objet	Sans objet
UTS-2	365	1 095	Sans objet	Sans objet
UTS-3	345	2 415	Sans objet	Sans objet
UTS-4	195	1 365	Sans objet	Sans objet
WGB-1	715	4 290	Sans objet	Sans objet
WMG-1a	1 455	5 820	Sans objet	Sans objet
WMS-1a	410	5 740	Sans objet	Sans objet
WPR-1a	1 195	2 390	Sans objet	Sans objet

Notes en fin de texte

- i *Loi sur les frais de service*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.4/TexteComplet.html>.
- ii *Directive sur l'imputation et les autorisations financières spéciales*, <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32502>.
- iii *Règlement de 2013 sur les explosifs (DORS/2013-211)*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2013-211/>.